

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION**  
**DU CONSEIL D'ECOLE**

<b>ECOLE : ELEMENTAIRE DU ROURET</b>	<b>DATE : 09/11/2023</b>
QUARTIER SAINT PONS 06650 LE ROURET	

**PARTICIPANTS :**

**Représentante de la Mairie :** Mme WENSINGER

**Représentants des Parents d'élèves :** Mmes A. LARIVIERE, E. CONTESSE, C. CAILLOUET, C. MONTIGNY, C. COX-RICHIR, C. AKERMA, C. OZIMEK-COMBA, E. DE LA SOUDIERE, L. RIMBERT, Mrs J.B. GLEIZES et N. GROS.

**Enseignants :** Mmes C. BEUGER, M. CALAFAT, S. CHAIX, F. GASPERINI, M. HENRY, A.C. MAILLET, J. LHAMI, C. GALY, L. LA SPESA, E. MASOYE et M S. BERAUD

**ORDRE DU JOUR :**

1. Présentation et rôle du nouveau conseil d'école
2. Election des représentants des parents d'élèves
3. Rentrée 2023 : effectifs et répartition pédagogique
4. Evaluations CP CE1 CM1 et LSU
5. Evaluation d'école
6. Dispositif pHARe
7. Le règlement intérieur et la charte de la laïcité
8. Les projets
9. PPMS et exercices de sécurité
10. Travaux réalisés et souhaités
11. Le point de l'APE

**POINTS ESSENTIELS DE LA REUNION :**

**1. Présentation et rôle du nouveau conseil d'école :**

Le conseil d'école se réunit trois fois par an pour donner son avis sur les principales questions de la vie scolaire.

**2. Election des représentants des parents d'élèves :**

Le vendredi 13 octobre - Vote exclusivement par correspondance - 432 inscrits - taux de participation de 58,56% (en hausse) - 11 sièges pourvus (11 titulaires ; 11 remplaçants)

Merci aux parents d'élèves pour leur aide à la préparation et au déroulement des élections.

### **3. Rentrée 2023 : effectifs et répartition pédagogique :**

Les effectifs sont en légère baisse en ce début d'année : 262 élèves contre 270 élèves l'an dernier (264 en 2021, 259 en 2020, 248 en 2019, 238 en 2018, 232 en 2017, 226 en 2016) pour 11 classes dont : 48 CP, 42 CE1, 50 CE2, 54 CM1 et 68 CM2.

**A noter** : 5 nouveaux inscrits depuis la rentrée.

Les effectifs sont répartis comme suit : CPa et CPb : 24 élèves, CE1a et CE1b : 21 élèves, CE2a et CE2b : 25 élèves, CM1a et b : 24 élèves, CM1CM2 : 22 élèves (6CM1/16CM2), CM2a et CM2b : 26 élèves.

Les parents font part de leurs inquiétudes par rapport au risque de fermeture d'une classe l'année prochaine.

**A noter** : Plusieurs livraisons de logements sont prévues dans un avenir proche, la première aura lieu au printemps 2024.

### **4. Evaluations CP CE1 CM1 et LSU:**

Les évaluations repères nationales des élèves de CP, CE1 et CM1, en français et mathématiques, ont eu lieu du 11 au 22 septembre. Les résultats ont été communiqués aux parents.

Les enseignantes se sont entretenues avec les parents dont les enfants présentaient des fragilités ou relevaient de groupes de besoins.

Les CP auront une deuxième évaluation en janvier : évaluation étape

**Le LSU** : le livret scolaire unique du CP à la troisième.

Le choix de la périodicité est semestriel : le premier livret est distribué fin janvier/début février. Le deuxième livret à la fin de l'année scolaire.

Certaines classes se basent sur des évaluations continues et d'autres, sur des évaluations trimestrielles. Les évaluations sont transmises aux parents pour qu'ils se rendent compte des acquis et des progrès de leurs enfants.

Comme l'année dernière le LSU sera transmis en numérique par l'intermédiaire du site Educonnect. Les parents, après avoir pris connaissance du livret de leur enfant, pourront le signer numériquement directement sur le site.

Cette année encore les enseignants constatent que de plus en plus d'élèves sont absents sur le temps scolaire pour convenances personnelles des familles. Les apprentissages et les activités manquées en classe ne se rattrapent pas. En effet, le travail fait à la maison n'est évidemment pas le même que celui fait en classe. Comme dit au premier conseil d'école de l'année dernière, aucun travail ne sera donné à l'avance.

### **5. Evaluation d'école :**

Cette année le groupe scolaire du Rouret (école maternelle et élémentaire) est en évaluation d'école. 20% des écoles sont en évaluation d'école chaque année scolaire (plan pluriannuel sur 5 ans). Cette démarche, portée par le Conseil d'évaluation de l'École, vise à améliorer la qualité du parcours scolaire des élèves.

Cette évaluation d'école se déroule en deux phases :

**Une phase d'auto-évaluation (8 à 12 semaines)** qui a pour objectif d'analyser l'école dans sa totalité (temps scolaires et périscolaires) en faisant participer les enseignants, les parents, les élèves, la collectivité locale. Les directeurs transmettront un rapport d'auto-évaluation aux évaluateurs externes.

**Une phase d'évaluation externe (1 journée)** pendant laquelle les évaluateurs échangent avec les acteurs et identifient des points d'appui et des marges de progrès.

Les évaluateurs (externes à notre circonscription) pour le groupe scolaire du Rouret sont une inspectrice de l'éducation nationale, deux conseillers pédagogiques de circonscription et une Coordonnatrice Mémoire Citoyenneté Défense.

A la suite de cette évaluation, pour chaque école, des axes d'amélioration seront proposés.

**A noter** : des parents d'élèves ainsi que les élèves de certaines classes (grands) seront sollicités pour remplir des questionnaires. Ces derniers seront analysés et utilisés pour la rédaction du rapport d'auto-évaluation.

#### **6. Dispositif pHARe : Programme de lutte contre le Harcèlement à l'école**

Un plan de prévention du harcèlement entre élèves est mis en place dans l'école.

Les temps forts de ce plan sont : 10h d'enseignement annuelles en EMC du CP au CM2, participation à la journée NAH ( 9 novembre 2023, séance de sensibilisation dans toutes les classes, débats ...

questionnaire d'autoévaluation sur le harcèlement pour les élèves de CE2, CM1 et CM2 proposé par le ministère) et à la journée SAFE internet day, journée internationale pour un internet plus sûr (en février). De nombreuses actions ont déjà été mises en place depuis des années pour favoriser un climat scolaire serein dans l'école et le bien être de tous les élèves (CMJ, copains vigilants, banc de l'amitié, projets communs...).

Il existe un protocole de prise en charge du harcèlement entre élèves dans la circonscription de Valbonne. Il existe aussi un protocole national pour les situations de harcèlement plus complexes.

#### **7. Vote du règlement intérieur et présentation de la Charte de la Laïcité :**

Chacun les a reçus par email.

Règlement voté à l'unanimité. (22 votants, 22 favorables)

Le règlement scolaire et la Charte de la Laïcité seront également envoyés par email aux familles. Elles devront en prendre connaissance et signer le bordereau collé dans le cahier de liaison.

#### **8. Projet d'école : déclinaison à travers les différents projets pédagogiques :**

**Projets sportifs** : jeux d'opposition ou/et gymnastique (toutes les classes), natation (CP), tennis (du CE2 au CM2), danse (CE1 au CM2)

**Projet culturel** : Spectacle de cirque à la Roquette (CE1), Visite/atelier du musée Picasso et du musée Peynet à Antibes (CM2 et CM1/CM2), Visite/atelier du MIP à Grasse (CM1), Visite du musée Fernand Léger à Biot (CE2)

**Projet citoyen** : \*pour toutes les classes : participation à la « Journée non au harcèlement », projets solidaires (banque alimentaire, collecte de jouets Univalom)

\* participation à la cérémonie de commémoration du 11 novembre (CM1 et CM2)

\*avec les gendarmes : permis internet (CM2), sensibilisation à la protection de l'environnement (CM1), permis piéton (CE2)

\* exposition accidents domestiques de la MAIF (CP et CE1)

\*avec les pompiers : C'EST BIEN (accidents domestiques) (CE2), ASSEC (risques majeurs) (CM1)

\*avec l'infirmière « apprendre à porter secours » (CM)

\*Documentaires « Sur le chemin de l'école » au théâtre du Rouret (CE, CM) et « L'école aux quatre coins du monde » (CP)

Projet santé : avec l'infirmière scolaire la puberté (CM2), dépistages (vue, ouïe...)(CE2)

Nous constatons que l'infirmière scolaire est de moins en moins présente à l'école. Les interventions autour du sommeil, des écrans, de l'alimentation ne sont donc plus assurées. Nous allons étudier la possibilité d'avoir des actions de prévention auprès des élèves par la mutualité française.

Projets scientifiques : \*Echecs (6 séances pour toutes les classes avec un intervenant)

\*Interventions Univalom (inscriptions en cours)

\*Conférence sur l'Antarctique (9 novembre) par Jean-Philippe Guérin (toutes les classes)

Projet de classe transplantée : « classe de printemps » 5 jours à la Colmiane dans une école départementale en avril (CE1A et CE2A)

Projet Activités Physiques Quotidiennes : les 30 minutes d'activités physiques par jour et par élève obligatoires sont réparties entre le temps scolaire et le temps périscolaire (entre midi et deux heures) en concertation avec la mairie.

Festivités de Noël : \*Spectacle de Noël avec le conteur David Razon, le jeudi 21/12 après-midi au théâtre du Rouret, financé par la mairie (2 spectacles : grands/petits).

\*Chorale de Noël avec goûter festif dans la cour de l'école, le vendredi 22/12 après-midi. Organisation du goûter par l'APE.

Demande des parents : entrer dans le dispositif du ski scolaire départemental. Il faut savoir que l'organisation de ce projet est lourde et qu'il faut des volontaires chez les enseignants et les parents accompagnateurs. La demande va être étudiée.

## **9. PPMS et exercices de sécurité :**

Depuis le 16 octobre 2023 le plan vigipirate est au niveau le plus haut « urgence attentat ».

Le portail ne peut plus être ouvert à distance, aucun parent ne rentre seul dans l'école. Par conséquent toutes les sorties ou les entrées d'élèves (pour prise en charge extérieures ou enfants malades) en dehors des horaires habituels doivent se faire au moment des récréations, à 12h ou à 14h.

Un exercice attentat intrusion s'est déroulé le lundi 16 octobre en collaboration avec l'école maternelle et la crèche, en présence des gendarmes de Roquefort les Pins, des policiers municipaux, de l'adjointe à la scolarité et du responsable des services techniques.

L'exercice avait pour but de tester la communication intra et extra- scolaire et la connaissance des zones de confinement.

Un exercice incendie a eu lieu le 14 septembre. Un exercice séisme aura lieu avant les vacances de Noël.

**Demande des parents** sur l'avancement des travaux, notamment les occultants qui doivent être posés sur les fenêtres. Madame Wenzinger indique que c'est en cours, les gendarmes ayant précisé le type de matériel à utiliser pour occulter les fenêtres et aussi la nécessité de remplacer le feuillage artificiel qui a été dégradé sur la clôture périphérique par des planches de bois.

## 10. Les travaux de la commune :

**Travaux réalisés :** 3 sèches mains dans les toilettes enfants sous le préau

Remise en état de la classe 11 et remplacement de l'ordinateur suite à une inondation

**Travaux prévus :** classe 7 VNI + branchement + climatisation/chauffage

Films opaques classe 7 /cantine/fenestron local de sport

## 11. Le point de l'APE :

L'APE propose 500 euros par classe pour les sorties ou les intervenants, grâce au capital acquis antérieurement. Les enseignants doivent présenter un devis puis la facture définitive.

L'APE ne se substitue pas au financement institutionnel mais elle propose un budget exceptionnel pour les investissements communs et durables (robots, casques...)

**Demande de M. Beraud** auprès de l'APE : un enregistreur H2.

Les actions de l'APE :

6 évènements répartis sur l'année scolaire :

**Novembre :** vente de chocolats

**Décembre :** marché de Noël, le 3 décembre. Les enseignants qui le souhaitent peuvent participer en faisant fabriquer des petits objets... Distribution des ballotins aux élèves et adultes de l'école l'après-midi du vendredi 22 lors du goûter/chorale.

**Février :** photos de Carnaval : pas de photos individuelles, uniquement des photos de classe ou petits groupes. Les enseignants pensent qu'il est difficile de prévoir des groupes par affinités, ils proposent une photo de classe « sérieuse » et une photo de classe « rigolote ».

L'organisation de la prise des photos reste donc à préciser.

**Mars :** trail, le 24 mars, 8 et 16 kms adultes / 800 et 1200 m pour les enfants, besoin de bénévoles pour l'organisation. Au camp romain, sensibilisation possible des élèves à l'histoire.

**Mai :** Vide grenier, pas de date définie pour l'instant

**Juin :** kermesse le samedi 22 juin, la maternelle s'oriente sur le thème des jeux olympiques.

**Question de l'APE :** par rapport à la diffusion du compte rendu du conseil d'école.

Le compte rendu est affiché sur le panneau d'affichage près du dépose minute. Il est aussi consultable sur le site de l'APE. Mme Gavalda le rappellera dans le mail envoyé aux parents avec le règlement de l'école à signer.

Fait au Rouret, le 9 novembre 2023

Le Président du Conseil d'Ecole :  
Sophie GAVALDA



Le Secrétaire de séance :  
Anne-Cécile MAILLET

**DELIBERATION PRISE EN CONSEIL D'ECOLE**

Ecole : ECOLE ELEMENTAIRE  
DU ROURET  
QUARTIER ST PONS  
06650 LE ROURET

Séance (ordinaire)<sup>1</sup> du 09 /11/2023  
Invitations adressées le 11/10/23

Sous la Présidence de Mme Gavalda

<b>VOTE :</b>	<input type="text" value="22"/>	Nombre de membres présents en début de séance	<input type="text" value="22"/>	Nombre de membres présents au moment du vote	<input type="text" value="22"/>
<b>Suffrages exprimés</b>	Pour l'adoption <input type="text" value="22"/>	Contre l'adoption	<input type="text" value="0"/>	Abstentions	<input type="text" value="0"/>

**CONTENU DE LA DELIBERATION**

Objet : règlement scolaire intérieur

Textes appliqués : règlement intérieur

Enoncé : voir le règlement intérieur de l'école annexé

Document joint : règlement intérieur de l'Ecole Elémentaire du Rouret

Fait au Rouret, le 9 novembre 2023

Signature du Président du Conseil d'école



x Délibération jointe au rapport du conseil d'école

Transmise le : 10 novembre 2023  
à l'Autorité Académique

<sup>1</sup> Barrer les mentions inutiles